

LAIT

L'inquiétante baisse de production de lait va s'accélérer

Selon le président de l'institut d'élevage, la crise actuelle va amplifier l'érosion des effectifs laitiers ou allaitants. Un phénomène qui n'épargne pas la région voire les A.O.P.



Martial Marguet, vice-président de la fédération nationale des producteurs de lait.

Les prix d'achat des aliments pour le bétail fluctuent heure par heure, les coûts du gazole non routier évoluent jour par jour, laissant les éleveurs face à leurs interrogations. Que faire ? Acheter au prix fort des engrais alors que le prix du lait a peu évolué pour se maintenir à environ 385 euros les 1 000 litres (en standard) ou prévoir des économies sur certains postes de dépenses ? "Pour anticiper la hausse que nous subissons sur nos fermes, des agriculteurs réduisent déjà la voilure. Ils achètent par exemple moins d'engrais parce qu'on note déjà des contingents dans la vente de ceux-ci. Ils limitent donc leur capacité de production" témoigne Martial Marguet, président de l'Institut d'élevage (Idele) et vice-président de la fédération nationale des producteurs de lait. Il ne cache pas son inquiétude face à cette baisse de production : "Nous sommes dans une France laitière en perte de

vitesse. La Bourgogne-Franche-Comté n'est pas épargnée : là où un éleveur stoppe son activité, il n'est pas remplacé" commente le président.

Cette production laitière par exploitation "est en baisse de - 1 % à - 4 % en France" calcule l'institut dans son observatoire de l'endettement lequel constate que le revenu disponible par Unité de travailleur humain (U.T.H.) est de 22 000 euros annuels (en 2021) alors que les prélèvements privés sont d'environ 26 000 euros. "Il est impossible, quelle que soit la zone, de dégager une marge de sécurité" analyse l'observatoire. Toujours selon cette étude, la proportion des élevages endettés et sans trésorerie augmente pour atteindre 42 %. Il n'y a qu'en zone montagne où cette part est plus faible (32 %).

La guerre en Ukraine n'a rien arrangé. Elle se télescope avec les négociations sur les prix dans le cadre de la loi Égalim 2. Les producteurs estiment que certaines grandes surfaces ne respectent - toujours - pas la loi et n'ont pas répercuté la hausse des charges subies par les producteurs sur le prix d'achat. "Nous avons réussi (en février) à négocier quelques hausses sur une partie de certains produits mais ce n'est pas suffisant, constate le président. Un nouveau bail de négociation s'ouvre mais nous retompons dans les travers de la grande distribution" déplore le représentant des producteurs laitiers. La filière se sent - encore une fois - écartée alors qu'elle a prouvé lors de la crise sanitaire que le pays pouvait compter sur sa souveraineté laitière. ■